brake

goûtez la différence

COMMUNICATION DE PROGRES N°1

Pacte Mondial des Nations Unies

Ensemble,
ayons une attitude responsable
et faisons la différence
pour une restauration vraiment
bien dans son assiette.

brake
goûtez la différence

Sommaire

- Déclaration de soutien du Directeur General
- Notre gouvernance développement durable
- Principes relatifs aux droits de l'Homme et aux conditions de travail
  - Promouvoir l'égalité des chances dès le recrutement
  - Faciliter l'intégration des collaborateurs
  - Développer les compétences de nos collaborateurs
  - Développer les opportunités de carrières et l'employabilité des salariés seniors
  - Déployer une politique volontariste en faveur de l'emploi des personnes handicapées
  - Sensibiliser et impliquer nos collaborateurs pour un développement durable
- Principe relatif a l'environnement
  - Orienter notre proposition de valeur vers une gamme de produits « attitudes responsables »
  - Réduire nos consommations énergétiques et limiter nos émissions ges
  - Préserver les ressources
- Principe relatif a la lutte contre la corruption
  - La charte éthique

brake

goûtez la différence

DECLARATION DE SOUTIEN DU DIRECTEUR GENERAL

Déclaration de soutien du Directeur Général

Dès 2008, Brake France Service entame une réflexion globale sous l'emblème « **Attitudes Responsables** » et inscrit le développement durable au cœur de sa mission d'entreprise :

« Encourager une restauration de qualité, respectueuse des hommes, de leur santé et de l'environnement ».

Pour nous donner les moyens de nos ambitions et étalonner notre performance, nous avons choisi la norme internationale ISO 26000, référence en matière de responsabilité sociétale des entreprises, pour évaluer notre démarche et l'inscrire dans une trajectoire d'amélioration continue. Evalués en avril 2014 par l'AFAQ[1] au niveau « Progression » (2/4) nous démontrons une maturité qui nous situe « déjà au-delà de la moyenne des organisations en terme de prise en compte du développement durable »[2].

Conscient de son empreinte sociale, sociétale et environnementale, Brake France Service s'inscrit pleinement dans les principes relatifs aux droits de l'Homme, aux conditions de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption du Pacte Mondial des Nations Unies. Ainsi, en s'engageant au côté de nos fournisseurs au respect de ces principes à travers notre charte éthique, nous nous positionnons comme promoteur du Pacte Mondial des Nations Unies au sein de notre sphère d'influence et gravons ces principes dans la conduite de nos opérations quotidiennes.

Brake France Service renouvelle son engagement à promouvoir les principes du Global Compact et à les intégrer dans sa culture d'entreprise.

Antoine Fabry
Directeur Général

1 Organisme externe de certification
2 Extrait de la synthèse globale du rapport d'évaluation AFAQ 26000 : rédacteur : Mme Schneider Valérie / M. Cellier Lionel

brake
goûtez la différence

Notre gouvernance
« Attitudes Responsables »

Notre gouvernance « Attitudes Responsables »

De manière à assurer le meilleur déploiement de nos actions « attitudes responsables », Brake France Service pilote sa politique à deux échelles en développant des comités de pilotage 26 000 au niveau national et régional.

En comité de pilotage national nous écrivons la ligne stratégique de notre politique et arbitrons des projets collégialement avec des membres du comité de direction et le directeur général. Cette instance permet également de mettre en lumière des projets portés par des collaborateurs et de leur donner la parole.

Dans chacune des 6 régions logistiques, des comités développement durable sont organisés avec l'appui de 2 chefs de projets du siège. Ainsi, chaque région définit ses projets de l'année tout en suivant la politique nationale.

Afin de pouvoir piloter sa performance, Brake France Service a créé un reporting reprenant 30 indicateurs sur plusieurs thématiques : consommation énergétique, accidents du travail, nombre de personnes reconnues comme travailleurs handicapés…
Ces indicateurs sont suivis lors des comités de pilotage 26 000 et sont également présentés en région. Cela nous permet de suivre finement nos performances et de nous challenger à l'atteinte d'objectifs chiffrés.

C'est grâce à une gouvernance structurante et flexible que les équipes sont impliquées et que des projets sont déployés autant sur le terrain qu'au niveau national.

brake
goûtez la différence

Synthèse de nos actions vis-à-vis de nos parties prenantes

Société

Communication :
- Magazine dédié à nos parties prenantes

Engagement : :

Partenariat :

Syndicats :
- Syndigel

Fournisseurs

- Achats Responsables :
  - Charte éthique
- Audits fournisseurs (qualité et DD)

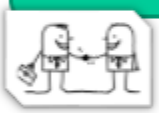

Clients

- Produits à plus-value sociale ou environnementale
- Des services clients :
  - Récupération des huiles

brake
goûtez la différence

Achats
Qualité

Livraison
Commerce

Collaborateurs

Gouvernance ISO 26000 :
- Animation de COPIL nationaux et régionaux
- Reporting DD

Anti gaspillage :
- Dons aux banques alimentaires
- 100% cartons de livraison recyclés
- Recyclage déchets et méthanisation

Hommes :
- Formation éco-conduite
- Accord Handicap
- Santé / Sécurité : formation et prévention

Sensibilisation :
- Challenge mobilité
- Journée de solidarité pour les Banques Alimentaires

Energie :
- Bilan carbone ® (scope 1,2,3)
- Energie Verte

brake

goûtez la différence

PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

Principes relatifs aux droits de l'Homme et conditions de travail

Etre une entreprise responsable c'est apporter à chacun la valorisation et la reconnaissance juste, dans le respect du principe d'équité. C'est au-delà des discours, être capable de mesurer et d'améliorer nos pratiques au quotidien pour tous, et notamment :

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES DÈS LE RECRUTEMENT

La politique de recrutement de Brake France Service est basée sur des principes **d'équité et de diversité**. L'ensemble des équipes internes prenant part au recrutement sont sensibilisées à la non-discrimination par des formations internes. De plus, la Direction des Ressources Humaines est mobilisée pour favoriser le recrutement, l'intégration et l'insertion de personnes reconnues comme travailleur handicapé.
Nous avons à cœur de recruter des profils divers : jeunes diplômés ou expérimentés, parcours professionnels et formation variées pour l'ensemble de nos métiers : commerce, distribution et fonctions support.

La plupart de nos recrutements sont réalisés, soit au travers de contrats permanents (196 recrutements en CDI en 2014), soit au travers de CDD. Le recrutement en CDD est principalement lié à l'activité de nos clients dont les demandes varient en fonction des saisons touristiques. Brake France Service est donc amené à recruter des contrats saisonniers pour les activités du commerce et de la logistique ; une bonne opportunité pour former à nos métiers.

L'entreprise recrute également des personnes en contrat de professionnalisation. Ces contrats présentent l'avantage d'accompagner des individus dans l'accès à une qualification reconnue et leur donnent l'opportunité d'intégrer le monde de l'entreprise. Par ailleurs, nous recrutons régulièrement des **stagiaires** au sein des fonctions support ou commerciales. Ces stages peuvent être suivis d'opportunités d'embauche.

Dans le cadre d'un accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes signé pour 3 ans, l'entreprise maintient ses engagements et développe des mesures pour les conditions d'accès à l'emploi et à la formation, le déroulement des carrières, ainsi que pour les conditions de travail et la mixité des emplois.

Principes relatifs aux droits de l'Homme et conditions de travail

Faciliter l'intégration des collaborateurs

L'intégration est une étape clé pour permettre une prise de poste effective et pérenniser la suite du parcours du collaborateur au sein de l'entreprise. Ainsi, chaque salarié cadre venant d'arriver chez Brake France Service suit un parcours **d'intégration personnalisé** et adapté à son métier. Le manager et le service des Ressources Humaines déterminent ensemble les interlocuteurs clés que le salarié devra rencontrer au sein de l'entreprise. Il s'agit par exemple pour un collaborateur des Fonctions Supports de découvrir les métiers de la Vente et de la Distribution en suivant dans leur quotidien, Chef de Secteurs, Télévendeurs, Réceptionnaires, Préparateurs et Chauffeurs Livreurs.

Développer les compétences de nos collaborateurs

Chez Brake France Service, nous avons établi une politique de formation proactive, qui, au travers de différents dispositifs et outils, nous permet d'accompagner l'entreprise dans ses évolutions, en apportant de nouvelles compétences à l'organisation.

Mais c'est surtout, pour nous, un moyen de maintenir et développer le niveau de qualification des collaborateurs et de favoriser leur employabilité. La formation intervient ainsi dès l'intégration et tout au long de la vie professionnelle du salarié.

La formation représente donc pour Brake France Service un investissement fort, durable et maîtrisé. Entre 2012 et 2014, le nombre d'heures de formation a progressé de plus de **30%** et le budget alloué représente 2,8 % de la masse salariale sur 2014.

Notre politique formation s'articule autour de 3 axes :

- Accroître la **performance commerciale** et développer l'expertise des commerciaux
- Renforcer les **compétences managériales** pour accompagner les équipes dans les projets de demain
- Renforcer les actions de **prévention des risques**, et plus globalement, le management de la sécurité dans l'entreprise

Principes relatifs aux droits de l'Homme et conditions de travail

- Accroître la **performance commerciale** et développer l'expertise des commerciaux

Nous avons créé en 2008 la « **Brake Business School** », une école de vente interne destinée à l'ensemble de nos commerciaux terrain et télévente, que ceux-ci soient recrutés en CDI, CDD ou en contrat de professionnalisation.

Ce programme de formation intervient dès l'embauche, au travers de 14 jours de formation initiale aux techniques de vente Brake, à l'outil informatique de gestion de la relation client, à nos gammes produits, ainsi qu'au développement durable à travers une initiation sur les enjeux et impact de l'entreprise sur son environnement. Ce parcours de formation associé à des accompagnements terrain permet aux salariés en CDI d'obtenir à l'issue de la première année **un certificat de qualification professionnelle** (CQP), certification créée et délivrée par les partenaires sociaux de la branche professionnelle du commerce de gros.

Tout au long de la carrière professionnelle des commerciaux, des stages intensifs sont mis en place sur des thèmes structurants de la pratique commerciale, tels que : "Développer les ventes additionnelles", "Organiser son activité commerciale", "Prospection de la clientèle"…

- Renforcer les **compétences managériales** pour accompagner les équipes dans les projets de demain

A titre d'exemple, nous avons formé l'ensemble des managers de la logistique et des fonctions supports à notre modèle de management.

- Renforcer les actions de **prévention des risques**, et plus globalement, le management de la sécurité dans l'entreprise

Avec les risques inhérents à notre métier, une politique de sécurité est déclinée. Le respect de cette politique est un élément important de l'évaluation de tout le personnel et notamment de l'encadrement. A tous les niveaux, les managers de l'entreprise ont le devoir de prévenir les accidents en appliquant et en faisant appliquer les règles de sécurité.
Grâce à la mise en place de programmes de formation, à la réalisation de Visites Comportementales de Sécurité (VCS) régulières et à la volonté de tous, Brake France Service améliore la qualité de vie au travail.

Principes relatifs aux droits de l'Homme et conditions de travail

Développer les opportunités de carrières et l'employabilité des salariés seniors

En ligne avec le déploiement de l'accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), signé le 1er janvier 2009, Brake France Service développe des outils permettant à ses collaborateurs d'avoir une meilleure visibilité sur les métiers, les parcours de formation et les opportunités d'évolution au sein de l'entreprise. Voici quelques exemples d'actions déjà mises en place :

- L'Entretien Professionnel, mené par le manager, et l'Entretien de Carrière, mené par le Responsable des Ressources Humaines, ont été mis en place pour accompagner le projet professionnel et le développement de nos salariés.
- Une bourse à l'emploi mise à jour et diffusée mensuellement sur l'ensemble de nos sites présente les opportunités de postes en interne (tous statuts confondus, hors postes de direction).
- Brake France Service a également à cœur d'accompagner les salariés dans le cas d'une mutation professionnelle impliquant un déménagement, au travers de différentes mesures.

Ainsi, au 31 décembre 2014, **48% des cadres de l'entreprise le sont devenus par le biais de la mobilité interne**.

Plus précisément pour les seniors, un plan d'actions a été signé le 28 décembre 2009 et s'est notamment concrétisé par le développement du tutorat et la mise en place d'entretiens professionnels spécifiques pour les salariés ayant commencé leur 2ème partie de carrière.

ZOOM sur… l'accord intergénérationnel

En 2014, l'entreprise, en partenariat avec les instances représentatives du personnel, **a signé un accord intergénérationnel sur 3 ans**. Le souhait de l'entreprise et des organisations syndicales est d'améliorer et de renforcer l'intégration des jeunes et de développer la coopération entre les générations. Cet accord facilite l'insertion durable des jeunes dans l'emploi, favorise l'embauche et le maintien dans l'emploi de salariés âgés et assure la transmission des savoirs et compétences intergénérationnels avec des actions concrètes sur l'intégration, l'embauche et le recours à l'alternance.

Principes relatifs aux droits de l'Homme et conditions de travail

DÉPLOYER UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Depuis 2008 et la création du poste de Responsable Prévention des Risques et Management du Handicap, l'entreprise poursuit ses engagements pour proposer des emplois pérennes aux travailleurs handicapés

ZOOM sur l'accord handicap

En 2015, Brake France Service réitère son engagement pour un accord handicap agréé par la DIRECCTE[1]. Cet accord constitue une feuille de route sur trois ans et permet de construire un plan d'action avec des objectifs et des moyens alloués spécifiquement pour le recrutement de travailleurs handicapés, le maintien dans l'emploi, la formation, la communication et le recours au secteur protégé et adapté.
Le bilan du précédent accord a été très positif puisque le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est passé de **3,46 % à 5,02 % à mi 2015**.

L'objectif de ce nouvel accord est d'atteindre les 6 % !

Brake France Service a également recours au secteur adapté, à l'instar des prestations de nettoyage des sites de Limonest et Massy ainsi que du prestataire en charge du retraitement de nos déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE). Mais également l'entretien d'espaces verts de certains de nos sites, la blanchisserie ou encore la confection de plateaux repas.

1 Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Principes relatifs aux droits de l'Homme et conditions de travail

SENSIBILISER ET IMPLIQUER NOS COLLABORATEURS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sensibiliser nos collaborateurs

Brake France Service a pour ambition de faciliter les attitudes responsables au sein de sa sphère d'influence. C'est en s'inscrivant dans cette volonté que le magazine « Attitudes Responsables » a été construit et pensé.

L'objectif de ce support semestriel est d'essaimer et de partager les bonnes pratiques du secteur de la restauration Hors Foyer et plus largement des acteurs de l'agroalimentaire pour favoriser la pollinisation d'attitudes responsables. Ce magazine, tiré à 5 000 exemplaires, est diffusé à l'ensemble de nos collaborateurs et à nos parties prenantes.

Une version numérique est également disponible sur notre site : www.Brake.fr rubrique « Attitudes Responsables ».

Animer le développement durable

Brake France Service va au-delà de la sensibilisation et implique ses collaborateurs aux enjeux du développement durable via diverses campagnes de communication. En 2014, un concours d'appel à talent national a été lancé pour proposer le design du Mug qui permet de limiter l'utilisation de gobelets plastiques.

Principes relatifs aux droits de l'Homme et conditions de travail

Animer le développement durable

Depuis 2014, deux temps forts « développement durable » sont organisés chaque année pour mobiliser les collaborateurs.

Un temps fort environnement a été déployé sur l'ensemble de nos sites sous forme de challenge : venir au travail autrement. Cette journée a pour but de sensibiliser les collaborateurs sur l'impact de leur déplacement quotidien et de valoriser le covoiturage ou tout autre moyen convivial de venir au travail.

Le second temps fort est dédié à **l'engagement sociétal**. Brake France Service permet à ses collaborateurs des sites de Lyon et Massy de pouvoir se libérer une demi-journée sur leur temps de travail pour aider les Banques Alimentaires lors de la grande collecte annuelle de fin novembre.

Chaque année, les collaborateurs s'impliquent pour sensibiliser les consommateurs aux dons et récupérer un maximum de denrées pour les Banques Alimentaires.

brake

goûtez la différence

PRINCIPE RELATIF A L´ENVIRONNEMENT

Principe relatif à l'Environnement

ZOOM sur… le Bilan carbone® de Brake France Service

En 2012, Brake France Service a réalisé son premier **Bilan carbone®** (bilan des émissions de gaz à effet de serre). C'est en choisissant d'aller au-delà de l'obligation règlementaire et de mesurer les émissions sur un périmètre plus large (scope 1 à 3) qu'il a été possible de préciser des plans d'actions spécifiques pour réduire nos émissions carbone et lutter contre le changement climatique.

La lecture des résultats du **Bilan carbone®** a permis d'appréhender le niveau d'impact environnemental de la phase amont de notre métier. En effet, 93,66% des impacts de notre activité est dû aux intrants, c'est-à-dire à l'achat de produits alimentaires.

Cela signifie que les impacts se situent majoritairement sur la phase amont de notre activité : l'approvisionnement. C'est pour cela qu'une attention particulière est portée à la promotion de produits ayant une plus-value sociale ou environnementale.

Répartition des émissions GES de Brake France

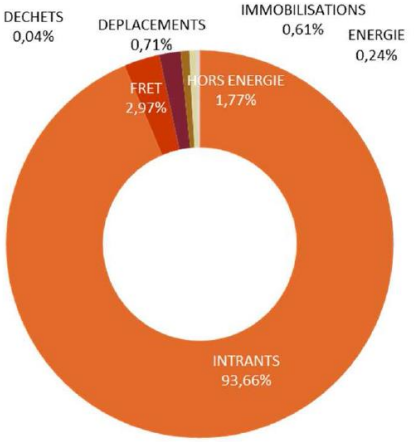

Principe relatif à l'Environnement

Orienter notre proposition de valeur vers une gamme de produits « attitudes responsables »

Inscrire le développement durable au cœur de notre activité induit le déploiement d'une gamme de produits ayant une plus-value sociale ou environnementale. L'objectif est de fédérer nos parties prenantes autour de la démarche « Attitudes Responsables ».

Privilégier les produits ayant une plus-value sociale ou environnementale

La valorisation des terroirs

Afin d'encourager l'emploi local et de limiter l'empreinte carbone, nous développons les collaborations avec un tissu d'entreprises françaises pour proposer des produits de qualité et de savoir-faire. **66 %** des produits que nous commercialisons sont soit :

- Des produits bruts origine France.
- Des produits fabriqués en France pour les produits élaborés. Ces produits sont transformés en France et valorisent l'emploi local.

Au total c'est avec **650** fournisseurs, artisans et producteurs français que nous collaborons.

A titre d'exemple, la gamme de produits compte :

- 80 références de légumes cultivés et transformés en France.
- 250 références de Viande ou Volaille labellisées VBF, VPF, Lapin de France, Volaille Française.
- 19 produits Pêche Française et Elevage Français.
- 170 références labellisées IGP, AOP, Label Rouge Produits Agricole de Montagne.

Principe relatif à l'Environnement

La pêche et l'aquaculture durables

- Brake France Service a été le premier distributeur restauration hors foyer à obtenir une certification externe de pêche et aquaculture durable en France. De là, est née notre démarche de pêche responsable. Nous disposons d'une gamme de 56 produits de la mer issus de productions responsables agréés ou reconnues : Friend of the sea (FOS), Agriculture Biologique, Global GAP (Good Agricultural Practices), Naturland, Sociétés de pêche durable agréées par Aquaculture Stewardship Council (ASC), Best Aquaculture Practices (BAP), etc. Vous pourrez les reconnaître sur nos catalogues grâce à notre logo pêche et aquaculture durables (certificat de conformité disponible sur demande).

- Par ailleurs, Brake France Service agit en s'interdisant de distribuer des espèces de poisson ayant des stocks qualifiés à risque issus de la pêche en eau profonde. Cela a donné lieu à un engagement marquant : en 2015, l'entreprise décide d'arrêter trois références de poissons d'eaux profondes :

  - **la lingue bleue**
  - **le grenadier**
  - **l'empereur**

Une gamme de produit bio

Notre gamme de produits « issus de l'Agriculture Biologique » (AB) compte 100 produits (hors produits spécifiques ou de prestation) garantissant une culture sans engrais chimique ni produit de synthèse et sans OGM. Des animaux nourris principalement avec des aliments biologiques, soignés par méthodes douces, élevés dans un espace vital maximum avec accès au plein air. Une certification ECOCERT est renouvelée tous les ans (certificat de conformité disponible sur demande).

Principe relatif à l'Environnement

Brake France Service intègre des exigences sur ses produits à marque propre

Toute utilisation de produit ou d'ingrédient étiqueté « issu d'organismes génétiquement modifiés » (OGM) n'est pas distribué par Brake France Service.

De plus, l'entreprise a décidé d'exclure des produits distribués à notre marque, un certain nombre de composants qui présentent soit des degrés de qualité moindre soit des risques pour la santé :

- le lupin
- les matières grasses hydrogénées[1]
- les colorants azoïques
- la viande séparée mécaniquement
- les espèces de poissons en danger sur la liste rouge de l'UICN[2]

D'autre part, la marque « Le collectif du goût » a été créée spécialement pour redonner du goût aux incontournables de la restauration de collectivité, avec un plus juste niveau de qualité, sans exhausteur de goût, ni conservateur, ni colorant artificiel.

Plus de services pour nos clients

En Septembre 2014, un partenariat avec SARIA a permis de proposer aux clients de Brake France Service un service de reprise d'huile. Ce service gratuit (à partir de 200 litres d'huiles annuellement) a pour but de soulager les restaurateurs de la responsabilité de retraitement et de recyclage des huiles alimentaires. Au 30 novembre 2015, ce service compte déjà 40 clients et plus de 13 400 litres collectés sont recyclés en biocarburant.

1 Atterrissage prévu fin 2015
2 Les espèces concernées sont celles classifiées EN, CR, EW, EX par l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) http://discover.iucnredlist.org/discover

Principe relatif à l'Environnement

RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET LIMITER NOS ÉMISSIONS GES [1]

Réduire les consommations de carburant et limiter nos émissions GES.

L'étude de notre premier Bilan carbone® a également permis d'enclencher la mise en place d'actions pour limiter nos émissions GES, réduire nos consommations de carburant et minimiser nos consommations énergétiques.

C'est en nous engageant le 28 octobre 2013 au Plan Climat énergie territorial du Grand Lyon, que l'entreprise s'est engagée au côté de 17 autres partenaires à contribuer au scénario « Vison 2020 » de la métropole. Au national, l'entreprise encourage des modes de transport doux pour ses collaborateurs, optimise ses livraisons, forme les chauffeurs à l'éco-conduite et en teste un camion hybride pour les livraisons.

Optimiser les livraisons des poids lourds

Afin de réduire l'impact carbone du fret amont :

- Le remplissage des camions est optimisé en consolidant nos flux entrant par zone d'enlèvement déterminée. Un seul camion passe maintenant, là où plusieurs livraient auparavant.
- Des camions entiers sont directement livrés aux sites concernés.

Au niveau du fret interne, la mise en place d'ensemble semi-remorque en double-plancher a permis, par exemple, de doubler la capacité des véhicules et ainsi de réduire le nombre de trajets.

1 Gaz à Effet de Serre

Principe relatif à l'Environnement

Pour la livraison des clients :

- La totalité de notre de flotte de poids lourds (soit près de 400 camions) a été bridée à 85 km/h afin de réduire les consommations en gazole. Depuis Juillet 2013, tout nouveau véhicule faisant son entrée dans le parc Poids Lourds est automatiquement bridé à 85 km/h.

- Au 30 avril 2015, 75 % des poids lourds utilisés sont de classe EURO 5, 17 % en EURO 4 et 8,6 % en EURO 6. Afin de bénéficier de véhicules récents, performants et à la pointe de la technologie, les contrats de location ne dépassent pas 72 mois.

- L'utilisation d'un logiciel d'optimisation des tournées depuis 2009 a permis d'économiser plus de 2 millions de kilomètres, soit **plus de 50 fois le tour de la Terre.**

Un camion hybride

Depuis novembre 2015, Brake France Service teste un nouveau type de motorisation pour ses camions de livraisons : l'hybride. Ce camion est équipé d'une motorisation hybride diesel-électrique couplée à un groupe froid également électrique. Si ce test est concluant, nous pourrons estimer le gisement de gains de CO2 et définir les futurs plans d'action.

Principe relatif à l'Environnement

Formation à l'éco-conduite

En 2014, a débuté une formation à l'éco-conduite de nos chauffeurs de poids lourds. A octobre 2015, 73 % des chauffeurs ont été formés soit 448 collaborateurs. Le principe choisi est de former des référents éco-conduite sur les sites afin d'assurer la formation continue des chauffeurs, des nouveaux arrivants et le suivi de la bonne mise en application sur le terrain via des outils de pilotage. Un logiciel de télématique embarquée nous permet d'avoir accès à un reporting précis sur les consommations de carburant des chauffeurs livreurs et également d'évaluer les événements de conduite.

Réduire les émissions du parc de véhicules légers

C'est en 2013 qu'une nouvelle grille de véhicules légers plus respectueux de l'environnement est née. Ainsi 100% des véhicules légers sont en classe ECO2 (-140g CO2/km). Plus précisément au 30 avril 2015, 74% sont inférieurs à 100g CO2/km, 22% sont entre 100 et 120g CO2/km et 4% sont entre 120 et 140g CO2/km.

Réduire les consommations d'électricité en kwh/m2 entre 2011 et 2014

A décembre 2014 :
Nous sommes à -0,38% kwh/m2 sur notre objectif. Cette faible réduction s'explique en partie par l'agrandissement des chambres froides sur 5 sites du fait d'une augmentation de l'activité de Brake France Service.

Répartition des émissions GES de Brake France (hors produits alimentaires)

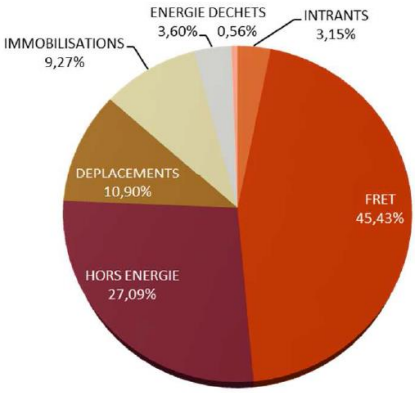

Principe relatif à l'Environnement

La production de froid représente **22 % du bilan GES** de Brake France Service (hors produits alimentaires) et entre **75 et 90 % de notre consommation électrique** (en fonction des sites).

La consommation d'électricité est gérée au plus près des besoins pour maintenir les bonnes températures dans les chambres froides conformément à notre certification ISO 22000 en terme de sécurité des aliments. Des automates de gestion, des outils de supervision des températures à distance et un contrôle annuel des consommations sont effectués avec le fournisseur d'énergie.

Brake France Service a été la première entreprise française de distribution à être certifiée ISO 22 000 sur l'ensemble de ses sites depuis 2011. Cette certification garantit la sécurité des aliments que nous livrons sur l'ensemble des sites en maintenant nos chambres froides négatives à – 22°C.

Afin de limiter l'impact de notre consommation électrique, Brake France Service s'est engagé à acheter de l'électricité renouvelable à son fournisseur, à hauteur de 50% de ses consommations pour l'année 2016.

ZOOM sur la production de froid et notre site de Bruguières

Dans le cadre de la réorganisation de la région Sud-Ouest en 2014, le site de Bruguières a été créé. En passant d'un gaz R 404 A à la dernière génération R717 qui est non émissif, les émissions GES liées à la production de froid ont diminué de **82 %.** Par ailleurs, ce site intègre une multitude de critères environnementaux pour mieux maîtriser ses consommations : éclairage LED, puits de lumière naturelle, arrosage automatique des espaces verts sur récupération des eaux de pluies ou encore des lavabos équipés de mousseurs.

Principe relatif à l'Environnement

Préserver les ressources

Réduire le gaspillage

Brake France Service devient signataire du **Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire** en octobre 2015 et valorise plusieurs de ses actions : limiter la casse, sensibiliser ses partenaires, donner des produits aux banques alimentaires et proposer un service de récupération d'huiles usagées à ses clients.

Lutter contre le gaspillage alimentaire avec la Fédération Française des Banques Alimentaires

Une récente étude de la FAO a montré **que 1/3 de la production alimentaire est gaspillée** et ne sera jamais consommée. Pour lutter contre ce gaspillage alimentaire, Brake France Service s'est engagé le 12 septembre 2013, auprès du réseau des banques alimentaires pour un partenariat d'envergure sur trois volets :

- Réduire au maximum la casse sur sites. L'ensemble de nos sites suivent quotidiennement la casse alimentaire. Entre 2011 et 2014, la casse a été réduite de 19.6%.
- Faire don des produits retirés de la vente et encore consommables aux associations. Un peu plus de 20 tonnes données en 2014, soit l'équivalent de 40 000 repas distribués.
- S'engager grâce au bénévolat.

Un don de 15 000€ en 2013 et de 10 000€ en 2014 a permis de soutenir des actions sociales d'insertion avec le développement d'épiceries sociales[1] et de développer des ateliers culinaires mis en place par les banques alimentaires pour réapprendre le plaisir de préparer un repas tout en introduisant des notions d'éducation nutritionnelle et budgétaire.

1 Les épiceries sociales sont des structures qui proposent en libre-service des produits de consommation courante à des personnes en situation de précarité, contre 10 à 30% du prix usuel

Principe relatif à l'Environnement

Les emballages de livraisons

Afin de limiter l'impact des emballages, une étude a été menée en 2013 afin de définir une taille et une résistance de carton optimum pour la préparation des commandes clients. La matière première des cartons est d'origine 100% recyclée. Au quotidien, les préparateurs et les clients sont encouragés à regrouper au maximum les commandes, afin de limiter l'utilisation des cartons. C'est un axe de progrès que nous souhaitons continuer à développer.

Faire de nos déchets une ressource

En 2013 et 2014, Brake France Service a mené un audit déchet qui a permis d'estimer les volumétries et filières sur l'ensemble des 12 hubs (grands sites de stockages) et sur le siège. Cet audit a permis de constater une augmentation du taux de tri de 32% en 2011 à 60% en 2013. Des filières spécialisées ont été développées pour chaque type de déchets : déchets dangereux, déchets d'emballages et biodéchets.
Afin de faciliter le tri, en 2014, une campagne de signalétique et une formation à la responsabilité environnementale ont été lancée sur l'ensemble de nos sites.

✓ Objectif : 50% des bio déchets méthanisés à fin 2015.

En 2013 une démarche a été entamée pour transformer nos déchets organiques en ressource énergétique. A la fin du premier semestre 2015, 5 sites méthanisent leurs biodéchets, ce qui représentent 43 % du gisement estimé soit 60 tonnes. Ce processus permet notamment de produire de la chaleur et de l'électricité en énergie renouvelable au plus près des territoires.

Principe relatif à l'Environnement

Réduire les consommations d'eau entre 2011 et 2014

Depuis 2011, l'entreprise a réduit ses consommations de -11 %. Les poids lourds sont nettoyés avec des équipements de nettoyage à haute pression. Par ailleurs, la fréquence de nettoyage a été normée au plus juste dans le respect des critères d'hygiène (ISO 22000).

S'approvisionner et distribuer du papier 100% issus de forêts gérées durablement

Les catalogues produits de Brake France Service sont imprimés sur du papier issus de forêts gérées durablement. En 2014, c'est 150 tonnes de papier émis sur le marché soit 28 % de moins que l'année précédente (basée sur les déclarations d'Ecofolio).

Dans le but de réduire notre consommation de papier, tous les catalogues sont à disposition sur le site internet www.brake.fr et les fiches produits sont disponibles via une application smartphone sur l'AppStore et Google Play.

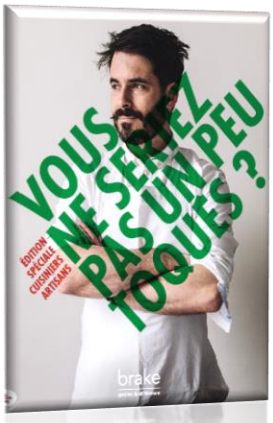

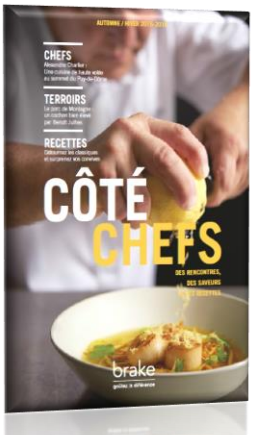

brake

goûtez la différence

PRINCIPE RELATIF A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe relatif à la lutte contre la corruption

Dans le souci de promouvoir des pratiques équitables entre Brake France Service et ses partenaires, une charte éthique, s'inscrivant opérationnellement dans les principes du Global Compact, a été adoptée de manière bilatérale.

LA CHARTE ÉTHIQUE :
DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ENTRE BRAKE FRANCE SERVICE ET SES FOURNISSEURS

Respectons les principes du Pacte Mondial de l'ONU

BRAKE France Service

Adhère et respecte les 10 principes du Pacte reconnus sur le plan international et engage ses fournisseurs dans une démarche de progrès.

FOURNISSEUR

Respecte les 10 principes du Pacte reconnus sur le plan international et engage ses fournisseurs dans une démarche de progrès.

Encourageons la production locale et la qualité

BRAKE France Service

Dans le cadre de l'amélioration continue, Brake France Service souhaite détecter et connaître ses fournisseurs ancrés dans leurs territoires, apportant un savoir-faire, le respect du patrimoine et les accompagner dans une démarche de progrès.

FOURNISSEUR

Doit agir dans le respect des savoir-faire et traditions locales et surveiller régulièrement ses sources d'approvisionnement (plan de maîtrise sanitaire, certifications, audits etc....) pour s'assurer de la qualité des matières premières utilisées et des conditions de fabrication.

Principe relatif à la lutte contre la corruption

Limitons la dépendance économique

BRAKE France Service

S'engage à veiller au risque de dépendance économique en fixant un seuil de 30% de chiffre d'affaire à partir duquel une action doit être définie avec le fournisseur. Pour la bonne santé de nos fournisseurs et de notre relation commerciale.

FOURNISSEUR

Afin d'éviter toute situation pouvant nuire à notre relation commerciale, nous demandons à nos fournisseurs de :

- Nous tenir informés chaque année de la part que notre chiffre d'affaire représente dans leur activité notamment quand le seuil de 30% est atteint.
- Mettre en œuvre le maximum d'actions pour limiter la dépendance économique comme diversifier ses partenaires.

Respectons notre politique avantage

BRAKE France Service et FOURNISSEUR

Afin d'éviter toute situation pouvant provoquer un manque d'objectivité dans notre relation commerciale, nous nous engageons à refuser toute sollicitation dans les limites de notre politique.

Notre politique avantage *autorise*

- Les cadeaux d'une valeur maximale de 50€ par fournisseur (ex : objets publicitaires : mug...)
- Les repas uniquement dans le cadre de la relation commerciale, et dans la limite du raisonnable.

Notre politique avantage *interdit*

- Les invitations type évènementiel voyages/déplacements sauf accord hiérarchique exceptionnel.

A fin 2015 :

- 95 % des fournisseurs de denrées alimentaires ont signé la charte.
- 100 % des acheteurs de produits alimentaires l'ont également signée.
- L'ensemble des collaborateurs de Brake France Service a reçu une note d'information reprenant les 4 piliers de notre charte éthique pour que chacun soit garant de ces principes.

brake
goûtez la différence

C’est en étant conscients de la pluridisciplinarité des enjeux, de la multitude d’impacts de notre activité et des nombreuses interactions avec nos parties prenantes, que le développement durable est représente un enjeu majeur pour un distributeur tel que Brake France Service. Notre politique « Attitudes Responsables » inspire le fonctionnement global de l’entreprise et se traduit dans la rédaction même de sa mission :

« Encourager une restauration de qualité, respectueuse des hommes, de leur santé et de l’environnement »